

La Presse

LA PRESSE, MONTREAL, MERCREDI 16 MAI 1990

Le rapport Charest inquiète des députés du PC

Le comité a fait l'unanimité autour de 24 recommandations, attendues dans les prochains jours

GILLES GAUTHIER
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

Les députés conservateurs du Québec n'ont manifesté aucun enthousiasme hier après avoir été mis au courant des principaux éléments du rapport du comité Charest sur l'Accord du lac Meech. Certains ont exprimé leur désaccord, mais personne n'a encore claqué la porte.

Le comité qui comptait des représentants des trois partis politiques, remettra au cours des prochains jours un rapport unanime comptant 24 recommandations.

De dire le député Gilbert Chartrand (Verdun), «ce qu'on offre comme solution (pour sortir de l'impasse) constitue pour moi des amendements à l'Accord du lac Meech».

«Les grandes craintes que j'ai, ajoute-t-il, c'est la suprématie de la Charte des droits sur la société distincte, ainsi que la promotion de la dualité linguistique (par le gouvernement fédéral)».

«Les amendements proposés m'inquiètent, poursuit M. Chartrand. La parole est maintenant aux trois provinces récalcitrantes et au Québec. J'attendrai leur réaction et je prendrai par la suite ma décision personnelle parce que j'ai été élu avant tout pour représenter une circonscription du Québec dans un Parlement fédéral. Je n'ai pas l'intention de laisser aller aucun droit».

«On nous dit, explique le député de Verdun, que la Charte des droits a préséance sur la société distincte et que ces deux paragraphes doivent être interprétés en même temps. Mais allez voir si les juges les liront en même temps».

«Je ne souhaite pas que le Québec soit isolé encore une fois. Le premier ministre Bourassa est assez intelligent pour s'assurer que les autres répondront avant lui».

Défait, le député François Gérin s'est dit très déçu et s'est refusé à tout commentaire. «Pour moi, il faut Meech tel quel sans aucun amendement».

Le président du comité, l'ex-ministre Jean Charest (Sherbrooke) a déclaré que

«le rapport va contribuer à faire avancer le débat et c'est ce qui est important pour nous au départ».

Est-il acceptable pour le gouvernement du Québec? «Il va s'y retrouver», répond M. Charest. Il ajoute que le mandat du comité s'appuyait sur les propositions constitutionnelles du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank M. McKenna. «C'est-à-dire d'adopter d'abord l'Accord du lac Meech et ensuite une résolution d'accompagnement, ce qui sera reflété dans le rapport».

«Le rapport, poursuit l'ex-ministre, va rassembler le leadership politique plus que le diviser et va réussir à faire débouler l'impasse actuelle, ce qui passe par la ratification de l'Accord du lac Meech».

Le président du caucus conservateur, André Harvey (Chicoutimi), affirme que le rapport «met l'emphase sur toute l'importance de signer l'Accord du lac Meech. Dans cet esprit-là, je pense qu'on respecte totalement les exigences du Québec. Le rapport est aussi intéressant en ce sens qu'il nous sensibilise aux préoccupations

de l'ensemble du pays, à d'autres dimensions du pays. Il ne faut pas négliger cet aspect-là. Mais d'abord et avant tout, c'est l'Accord du lac Meech et après, c'est un agenda intéressant pour les prochains mois».

M. Harvey affirme que la Charte des droits et la notion de société distincte «doivent s'envisager de façon convergente et intégrée. On ne peut traiter de la société distincte d'une façon séparée de la Charte».

«Je suis satisfait pour les autochtones», a déclaré le député d'Abitibi, Guy St-Julien.

«Je trouve ça intéressant parce que ça fait passer le lac Meech», affirme le sénateur conservateur Gérard Beaudoin.

La plupart des autres députés conservateurs se sont refusés à tout commentaire, se contentant de répéter le mot d'ordre qui leur avait été donné lors de leur réunion à huis clos, soit d'attendre la réaction des provinces récalcitrantes, soit Terre-Neuve, et le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Promotion des minorités: Bourassa ne nie pas la possibilité d'une concession

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a pas changé de position dans le dossier constitutionnel; pas question d'amender l'entente conclue en 1987, a soutenu hier le premier ministre Bourassa, sans nier toutefois que Québec considère la possibilité de reconnaître, par la suite, à Ottawa un rôle de «promotion» de la dualité linguistique canadienne.

Hier à l'Assemblée nationale, l'opposition péquiste a brandi la transcription d'une entrevue accordée à Radio-Canada, par le député libéral fédéral Jean Lapierre.

Selon le député de Shefford aux Communes, le rapport du comité fédéral sur la constitution, présidé par Jean Charest, preconisera une réforme du Sénat «sans droit de veto pour le Québec» et «noiera la société distincte dans le multiculturalisme et les autochtones». Toutes les provinces du Canada anglais ont pu ajouter leurs demandes et le comité Charest a l'intention de dire au Québec «si vous voulez avoir votre Lac Meech, faudrait avaler cette grenouille-là», de lancer M. Lapierre.

Pour le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, devant ces faits «d'un témoin oculaire» des intentions du comité Charest, le premier ministre Bourassa devrait immédiatement «dire non et mettre en panne la machine infernale qui est en marche actuellement à Ottawa».

Hier, M. Bourassa a évité de nier les informations publiées par La Presse voulant que Québec soit disposé à accepter qu'on reconnaisse à Ottawa un rôle de promotion des droits des minorités linguistiques, à la condition que ce rôle soit étroitement balisé. Il s'est refusé à commenter «tel ou tel d'une source anonyme qui voudrait que le gouvernement puisse changer d'idée». «On ne peut pas prendre position sur toutes les hypothèses, les spéculations», a-t-il dit.

Dans son édition d'hier, toutefois, le quotidien torontois Globe and Mail, dans un reportage d'Ottawa, affirmait lui aussi que Québec serait prêt à accepter un rôle de promotion de la dualité linguistique, au gouvernement fédéral. Le ministre québécois Gil Remillard l'aurait reconnu lors d'une rencontre avec le seul député néo-démocrate du Québec aux Communes, Phil Edmonston, à Québec, la semaine dernière.

Dans l'entourage du premier ministre Bourassa, toutefois, on affirmait que toute proposition susceptible de porter ombrage aux compétences du Québec serait inacceptable. Ottawa a déjà dans les faits un rôle de promotion des minorités linguistiques et peut sans problème financer le réseau anglais de Radio-Canada au Québec et subventionner un groupe comme Alliance Québec, rappelle-t-on.

Lapierre: «des conneries»

Rejoint hier soir alors qu'il soupait avec le député conservateur François Gérin, Jean Lapierre a maintenu que le comité Charest se prêtait à «javeliser» l'Accord du lac Meech.

Le comité demandera des «assurances» (certainties) que des amendements seront apportés au Lac Meech. Le texte du rapport avait été transmis à l'avance à Clyde Wells et Sharon Carstairs, alors que le Québec était laissé dans l'ignorance, a affirmé M. Lapierre.

En dernière heure, a-t-il dit, le comité Charest a reconnu au Québec un droit de veto sur la réforme du Sénat.

D'autre part, d'une source au sein du comité Charest, La Presse a obtenu hier l'assurance que le rapport sera unanime. Le texte définitif fut signé hier après-midi par les 15 députés qui en sont membres, représentant les trois formations politiques. Finalement aucun député n'a décidé d'y aller d'un texte distinct pour exprimer des opinions personnelles — la libérale Ethel Blondin voulait à un moment donné s'exprimer sur les droits des autochtones.

Selon un membre du comité, rien dans les propositions Charest ne contrevient aux cinq conditions posées par le gouvernement du Québec. On ne niera pas au Québec un droit de veto sur la réforme des institutions fédérales, notamment le Sénat.

Le député Lapierre a beau affirmer que la réforme du Sénat ne sera pas soumise à un veto du Québec, «on ne pourra jamais empêcher M. Lapierre de dire des conneries», de répliquer l'un de ses collègues.

Les attentes du comité Charest quant à la société distincte et ses rapports avec la Charte des droits sont moins claires cependant.

Selon le député néo-démocrate Svend Robinson, le comité demanderait que la Charte fédérale ait clairement préséance sur la clause de la société distincte.

Ce principe serait carrément inacceptable pour le premier ministre Bourassa qui a déjà soutenu qu'une telle formule serait pour le Québec un recul par rapport au statu quo.

Le Soleil de Québec rapportait hier que le rapport recommanderait que les premiers ministres provinciaux «réaffirment solennellement» que la clause de la société distincte «ne déroge pas aux droits déjà inscrits dans la Charte des droits notamment ceux des femmes et des groupes multiculturels».

Selon un membre du comité Charest, le juriste Roger Tassé, l'ancien sous-ministre de Jean Chrétien lors du rattachement de la Constitution, en 1982, a assuré les parlementaires que la clause de la «société distincte» n'entravait pas la Charte fédérale des droits et libertés. Par conséquent on n'avait pas à donner explicitement priorité à cette dernière.

Ironie du sort, M. Tassé était aussi l'un des conseillers du gouvernement Mulroney lorsque les premiers ministres ont accouché du texte légal de l'Accord du lac Meech, en juin 1987.

Le comité Charest se contente «de recommandations» aux premiers ministres qui devraient être convoqués tout prochainement à une ultime conférence constitutionnelle.

Services français: le PC rompt l'unanimité à Queen's Park

JEAN SERGE TURCOT
 collaboration spéciale
 TORONTO

Après un débat houleux, ponctué de maints rappels à l'ordre du président de l'Assemblée législative de l'Ontario, la belle unanimité sur les droits des francophones en Ontario a été rompue par le Parti conservateur ontarien, présidé depuis samedi dernier par un nouveau chef, Mike Harris. La «résolution sur les services en français», présentée par Bob Rae, le chef de l'opposition officielle, et endossée par le gouvernement libéral de David Peterson, vise à réaffirmer son appui à la Loi 8, qui a institué des services en français dans les zones désignées. Mais elle élargit le débat à la question constitutionnelle, ce qui n'a pas plu aux conservateurs.

Non seulement la résolution présentée réaffirme-t-elle le droit pour les francophones d'obtenir ces services dans leur langue, mais elle «témoigne de la conviction du gouvernement ontarien que la dualité linguistique constitue une caractéristique fondamentale de notre pays». Au cours d'une entrevue accordée à La Presse, M. Harris a affirmé, après le vote hier soir, que la résolution était trop vague: «On n'est pas là pour discuter du sort du pays si l'Accord du lac Meech échoue».

En faveur des droits des francophones

Le Parti conservateur de l'Ontario, par la voix de ses porte-parole, Mike Harris, et Dianne Cunningham (qui était elle-même candidate à l'investiture), se sont déclarés pour les droits des francophones au pays et en Ontario. Mais ils ont du même souffle reproché au gouvernement Peterson de n'avoir pas su manoeuvrer dans la délicate opération d'implantation de la Loi 8: «Nous avons voyagé à travers tout l'Ontario, ont-ils dit, et partout, les gens sont en colère. Ils sont fatigués des manoeuvres du gouvernement Peterson.»

La résolution, qui a tout de même été adoptée par le gouvernement, prévoit que le Comité spécial sur la Constitution, institué par le gouvernement ontarien, tiendra des audiences publiques, dans tout l'Ontario et «invitera les Ontariens (ainsi que les autres intéressés) à venir exprimer leurs opinions sur les questions touchant les relations entre anglophones et francophones en Ontario».

Jean Chrétien élargit son avance

MARIO FONTAINE

Les libéraux fédéraux ont désigné hier soir leurs derniers délégués en vue du congrès au leadership de juin prochain. 12 pro-Chrétien représenteront ainsi les militants de Laprairie aux assises de Calgary, un choix qui confirme l'avance de l'ancien ministre de Pierre Elliott Trudeau.

M. Chrétien jouit en effet d'un confortable coussin auprès des délégués québécois, et cela même s'il s'oppose à l'entente du lac Meech et que Sheila Copps domine dans la faveur populaire.

Ses adversaires s'emploieront donc, d'ici le 25 juin, à lui soutirer des votes. Ce qui n'inquiète pas son organisation, selon laquelle M. Chrétien peut compter sur 631 délégués élus. Elle en concède 271 à Paul Martin et 102 à Mme Copps. Il y a douze indices, ceux du comté de Saint-Denis,



Mike Harris

Le hic, c'est que ce comité ne va tenir ses audiences qu'après le 25 juin prochain, après que l'Accord du Lac Meech aura été ou non entériné. Le Parti conservateur, qui avait présenté sa propre résolution au début d'avril, souhaitait au contraire que ces audiences publiques aient lieu avant la date limite fatidique pour mieux prendre le pouls de la population. Or, le gouvernement Peterson et le Nouveau Parti Démocratique de l'Ontario ont rejeté la résolution des Conservateurs, affirmant qu'elle servirait de forum aux radicaux et francophones, comme l'Association for the Preservation of English of Canada (APEC).

Pour Bob Rae, leader du NPD ontarien, les conservateurs ont tort de reprocher à sa résolution d'élargir le débat au niveau constitutionnel. Interrogé par à Toronto, il a affirmé que, dans le débat actuel, toutes les provinces ont les yeux rivés sur ce qui se fait dans les autres provinces. Ce geste, selon lui, est un «signal» que l'Ontario envoie au Québec avant que quelque chose de grave arrive: «Comme la Loi 178 a eu un fort impact en Ontario, avec toutes les municipalités qui ont rejeté le français (65 aux dernières

nouvelles), la reciprocité peut jouer».

M. Rae ne s'est pas déclaré surpris par le vote négatif des conservateurs: «Ils n'ont pas de politique à long terme, ils ne pensent qu'à leurs intérêts immédiats». Il a accusé les Conservateurs et Mike Harris de vouloir se faire du capital politique parce que, selon lui, ils cherchent avant tout à ne pas déplaire à une certaine partie de l'électorat. «Il est clair pour moi que la raison qu'ils ont invoquée n'est qu'une excuse. Ils font de la petite politique partisane».

Andy Brandt absent

Bien que tous les députés conservateurs présents aient voté contre la résolution, celui qui a assumé la direction interimaire du Parti conservateur ontarien pendant près de trois ans, Andy Brandt, et qui avait toujours voté avec le gouvernement Peterson sur la question francophone, ne s'est pas présentée en Chambre, au moment du vote. À l'extérieur, il a pris les journalistes à témoin de son retard et de sa bonne volonté à participer au vote. Mais Mohammed Birhmi, responsable des relations gouvernementales de l'Association Canadienne Française de l'Ontario (ACFO), pense qu'un vieux routier comme M. Brandt ne pouvait pas ignorer la règle de la présence de tous les députés au moment d'un vote et a émis l'opinion que sa folle course dans le couloir était peut-être calculée...

La présidente de l'ACFO, Rolande Soucie, qui revient d'une tournée du Québec, a assisté aux débats sur la résolution et elle dit que l'initiative de l'Ontario est positive. Evoquant le mot de René Lévesque, elle dit que le gouvernement Peterson a pris «le beau risque» d'amener le débat concernant les francophones sur la place publique. Elle regrette cependant que l'unanimité sur cette question ne soit plus de mise au parlement ontarien et pense qu'il s'agit là d'un geste mesquin de la part de Mike Harris et ses troupes.

Le ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario, Charles Beer, en fait une question de principe. Selon lui, il ne suffit pas de proclamer que les francophones ontariens ont des droits. La grande question qu'il faut poser, dans le débat constitutionnel qui divise les Canadiens, d'un océan à l'autre, c'est: «Quelle sorte de pays voulons-nous?»

Dans le clan Martin, on fait état d'un écart légèrement plus mince, tout en concédant une bonne longueur d'avance à l'ancien député de Saint-Maurice.

Si on en juge d'après l'assemblée d'hier, les accusations d'agression sexuelle, de sodomie et de séquestration portées le week-end dernier contre le fils de M. Chrétien n'influenceront pas le vote. Cette affaire était loin de monopoliser les conversations, et la sympathie qu'elle suscite a son endroit semble devoir compenser son impact négatif.

Au bout du compte, 48 comtes québécois ont promis leur vote à M. Chrétien, 20 à Paul Martin, six à Sheila Copps. Les indices de la circonscription de Marcel Prud'homme complètent le tout. La proportion est assez semblable au niveau des clubs étudiants.

Vote ethnique

Une chose est certaine, l'assem-

blée dans Laprairie a été l'une des plus courues de toutes celles qui se sont déroulées au Québec depuis le début des hostilités, le premier mars. Des plus colorées aussi, la présence ethnique étant très marquée tant chez les délégués élus qu'auprès des centaines de militants de cette circonscription de la Rive-Sud.

Le clan Chrétien s'était serré les coudes pour l'occasion: un neveu du favori à la course au leadership, Robert Chrétien, a été élu dans sa liste, et trois de ses frères participaient à la rencontre.

Ils n'étaient pas seuls. Les principaux organisateurs de MM. Chrétien et Martin participaient en effet en masse à cette dernière assemblée. Au cours des prochaines semaines, leurs énergies se concentreront au suivi des délégués, puis à la préparation du dernier débat des aspirants au trône de John Turner, le trois juin, à Montréal.



Audrey McLaughlin

Mme McLaughlin invite le Sénat à bloquer la TPS

MARIO FONTAINE

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Audrey McLaughlin, a demandé hier à la majorité libérale au Sénat de bloquer la taxe sur les produits et services. Les sénateurs ne sont pas élus, reconnaît-elle, mais à ses yeux ils représentent mieux l'opinion d'une vaste majorité de Canadiens que les députés conservateurs.

«Vous disposez d'une majorité au Sénat. Vous avez la chance de tuer le projet de loi sur la TPS. Utilisez votre majorité au Sénat. Ne ratez pas cette chance. Tuez le projet de loi. Stoppez la TPS», de leur lancer Mme McLaughlin.

Prenant la parole devant les 3000 délégués du Congrès du travail du Canada réunis dans la métropole, elle a soutenu que les libéraux tiennent un double langage dans ce dossier. Ils se disent opposés à la future taxe de sept p. cent, mais ne proposent aucune alternative. Ils bluffent, soutient Mme McLaughlin, selon qui la bataille est loin d'être terminée. L'échec se rapproche toutefois, puisque la taxe doit en principe s'appliquer à compter du premier janvier prochain.

Que les sénateurs se tiennent debout, qu'ils répondent aux vœux de 80 p. cent de la population, a ajouté le chef du NPD dans son premier discours aux représentants du CTC, qui contribuent généreusement à la caisse de sa formation.

La TPS va coûter des centaines de dollars par année aux familles canadiennes, prédit la politicienne. Les pauvres seront encore plus pauvres, et les besoins essentiels n'en seront pas exemptés. C'est, assure-t-elle, l'attaque la plus brutale, la plus directe, la plus importante lancée contre les travailleurs.

Cet appel aux sénateurs étonne de la part du Nouveau Parti démocratique, qui réclame depuis longtemps l'abolition de la Chambre haute. Mme McLaughlin retorque que puisqu'il existe, autant se servir du Sénat dans une juste cause.

Les sénateurs libéraux eux-mêmes ont voulu s'opposer à certaines politiques gouvernementales au cours des dernières années, comme à la loi sur les brevets pharmaceutiques ou, encore maintenant, à la réforme de l'assurance-chômage. En ce qui concerne la TPS, ils n'ont pas encore annoncé de blocage en règle mais averti qu'ils étudieraient le projet de loi «très, très soigneusement».

Selon le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand Daoust, cette prise de position du NPD est politiquement habile, et forcera les libéraux à se démasquer. Des libéraux qui, au dire du numéro deux de la FTQ, ont toujours été équivoques à ce sujet, à commencer par leurs principaux candidats au leadership, Jean Chrétien et Paul Martin. Ils ont bien sûr jeté les hauts cris, fait-il valoir, mais sans assurer le suivi du dossier.

Éditorial

Une enquête publique s'impose sur le massacre de Poly

Il n'y a pas que l'image de la police qui sorte amochée du rapport de la coroner Sourour sur la tragédie de Polytechnique. La confiance du public aussi.

On trouve en effet quelque chose de kafkaïen dans cette longue énumération d'erreurs dramatiques, de délais inadmissibles et de malentendus invraisemblables ayant jalonné l'intervention des services d'urgence le 6 décembre dernier.

Sans parler des questions étonnantes que sent le besoin de poser la responsable de l'enquête six mois après l'événement. Ni de ses commentaires illustrant bien le caractère absurde d'une crise qui pourrait se répéter ailleurs sous une autre forme.

«Grâce à Dieu, Marc Lépine a décidé lui-même que c'en était assez», est-elle forcée de constater, avec une pointe de cynisme, en notant que ce ne sont pas les policiers, pourtant déjà sur les lieux, qui ont mis un terme au carnage. Encore un peu et il faudrait remercier l'assassin de n'avoir pas fait soixante victimes de plus avant de se suicider!

Même la direction de la police a déjà reconnu, dans un rapport publié en février dernier, les multiples défaillances de son intervention à Polytechnique. Non sans se donner facilement



bonne conscience en précisant qu'elles n'étaient aucunement reliées aux pertes de vie qu'on a déplorées. La belle affaire! En d'autres mots, on doit se réjouir que la police ne soit pas directement responsable des morts que, de toute façon, elle n'aurait pas pu empêcher!

Au-delà des aberrations qu'elle met en lumière, l'étude ponctuelle qui vient de se terminer a surtout le mérite de démontrer la nécessité de tenir au plus tôt une enquête publique sur toute la question de l'organisation des secours d'urgence. Pas uniquement dans les cas, heureusement assez rares, de prises d'otages multiples, d'assassinats collectifs ou autres actes démentiels. Mais aussi dans toutes les catastrophes potentielles comme les cataclysmes naturels, les accidents industriels graves ou les désastres publics majeurs.

A la lumière de ce qu'on sait maintenant, il ne suffit pas, en effet, que les divers organismes concernés affirment avoir profité des leçons découlant des dramatiques incidents de l'hiver dernier. Quand il y va de sa sécurité, le public ne peut plus se contenter de faire un acte de foi. Si les autorités veulent regagner sa confiance, sérieusement ébranlée par les bavures observées à Polytechnique, elles devront faire la démonstration qu'elles sont prêtes à faire face à toutes les éventualités.

Une telle enquête publique ne devrait pas seulement confirmer qu'on a élaboré et peaufiné, sur papier, des scénarios parfaits pour des drames théoriques. On devra également convaincre tout le monde que, concrètement, tous les intervenants éventuels, depuis les conducteurs d'ambulance jusqu'aux préposés à la circulation en passant par les policiers et le personnel de santé, sauraient exactement quoi faire et où aller dans toutes les hypothèses vraisemblables. Et qu'on est disposé à procéder à des exercices et à des simulations comme on le fait déjà régulièrement dans les aéroports.

Une réflexion collective, et publique, sur les moyens dont on dispose vraiment en matière de secours d'urgence n'aurait pas pour seul effet que de rassurer le public. Elle aurait également un effet préventif en lui enseignant à l'avance le comportement à adopter pour collaborer utilement avec ceux qui sont chargés de le protéger et de le secourir le cas échéant.

On a peut-être tort d'avoir froid dans le dos en pensant aux catastrophes qui peuvent survenir à tout moment dans une ville comme Montréal. Il appartient à ceux qui ont provoqué cette inquiétude de la dissiper. Une enquête publique ne rendra pas la vie aux victimes de Polytechnique. Mais elle permettra au moins de conclure que leur mort n'aura pas été inutile. Nous leur devons bien ça.

Pierre GRAVEL

Le cancer des circulaires

La Ville de Montréal a pris une initiative heureuse en réglementant, enfin, la distribution de circulaires commerciales, ces dépliants et brochures qui jonchent de plus en plus les papiers, encombrant les boîtes à lettres ou bouchent la fente de porte destinée au courrier.



Correspondant à un besoin et à une logique commerciale, la distribution de circulaires de porte en porte a pris assez d'ampleur pour devenir une plaie. Cela pose à la fois un problème de propreté et de sécurité, en plus de constituer une intrusion de la vie privée, les citoyens n'acceptant pas qu'un étranger mette le pied chez eux sans leur permission.

Le règlement proposé par Montréal est toutefois moderne. Il se limite à encadrer les distributeurs, en exigeant qu'ils détiennent un permis et en les obligeant à s'identifier sur les documents qu'ils distribuent.

Mais surtout, le règlement interdira de déposer des circulaires au domicile des gens qui n'en veulent pas et qui l'indiqueront clairement par un pictogramme fourni par la Ville. Jusqu'ici, les citoyens réfractaires à cette publicité n'avaient aucun moyen de faire valoir leurs droits.

Plus encore qu'un facteur de malpropreté, la distribution non sollicitée de cette paperasse a toujours été une menace pour la sécurité des lieux. Quel message plus clair, en effet, pour un voleur à la recherche d'une victime, que ces sacs publicitaires accrochés aux poignées de portes ou ces documents aux couleurs criardes qui traînent sur les paliers?

Par ailleurs, sur le plan économique, la mesure n'est pas nécessairement néfaste, puisqu'elle permettra aux annonceurs qui utilisent ce véhicule de mieux cibler leur clientèle, leur évitant de gaspiller temps et papier.

Souhaitons que le règlement serve de modèle aux autres villes de la région montréalaise également victimes de ce fléau.

Alain DUBUC

Québec libre et États baltes

S'il est une leçon que les Québécois peuvent tirer des événements récents dans les trois républiques baltes, c'est qu'il ne suffira pas de crier *Vive le Québec libre* pour que tout baigne dans l'huile.



Bien sûr, toute comparaison à quelque chose de boiteux. Il n'en demeure pas moins que pour tout observateur profane, les démêlés de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie avec l'État fédéral soviétique et son chef Mikhail Gorbatchev sont évocateurs des querelles qui pourraient surgir entre un éventuel Québec souverain et un leader pancanadien à la Pierre Trudeau.

On constate par exemple que ce n'est que du bout des lèvres que Washington soutient les Baltes. Il y a quelques heures à peine, les USA ont refusé encore une fois de se prononcer sur l'entrée des trois républiques à l'ONU.

Mais pourquoi, demandera-t-on, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni ou même le Canada, si prompts à reconnaître l'indépendance de petites îles des Antilles, sont-ils si lents à se porter à la défense de Baltes qui, c'est l'évidence même, constituent des sociétés distinctes depuis des siècles, ont un territoire, des frontières, bref, tous les attributs propres des nations autonomes?

Par crainte de l'URSS? Pas si simple.

Sans être dans le secret des dieux, on peut sans doute penser que les arguments qui permettent aux Baltes de se proclamer distincts des Soviétiques et de vouloir se gouverner eux-mêmes pourraient probablement être utilisés par les Porto-Ricains. Difficile donc, pour l'OnCLE Sam, de dire oui à l'indépendance de trois républiques face à Moscou mais de refuser aux habitants hispaniques de cette île des Antilles une indépendance que certains réclament depuis des décennies.

En France, où on refuse aux autonomistes bretons le droit d'être jugés dans leur langue, les gendarmes font face, chaque année, aux nationalistes corses. Sans compter la Nouvelle-Calédonie, qui donne elle aussi bien des soucis à la Métropole. Puis, sans doute un jour, la Martinique et la Guadeloupe. On a beau dire que la Légion étrangère française n'a plus de colonies à défendre, rien n'est moins certain.

Quant au Royaume-Uni, même en faisant abstraction du différend qui l'oppose aux catholiques d'Irlande du Nord, on n'a qu'à se rappeler la tentative de l'Argentine pour s'annexer les Malouines toutes proches, pour se dire qu'elle aussi n'a pas trop intérêt à donner des leçons d'affranchissement autonome à M. Gorbatchev.

Et on pourrait allonger la liste. Il n'y a à peu près pas un pays d'Europe qui n'ait son mouvement autonomiste, dont quelques-uns, tels les Basques en Espagne, sont armés.

Cela dit, il se pourrait bien que les Baltes ne se laissent pas intimider par le fait que M. Gorbatchev considère leurs déclarations d'indépendance comme *illégales*. Après tout, George Washington était, lui aussi, dans l'illégalité lorsqu'il a décidé de s'opposer à la couronne britannique vers 1775.

Le Québec n'est pas une république balte et Ottawa n'est pas Moscou. Reste qu'il ne suffit plus, aujourd'hui, de se proclamer indépendant. Il faut surtout pouvoir en assumer les conséquences. Et celles-ci, surtout au début, ne sont pas toutes sources d'allégresse.

Pierre VENNAT

Si HEECH N'EST PAS ACCEPTÉ PAR LE CANADA ANGLAIS, LE QUÉBEC DEVRA TROUVER UN RÉAMÉNAGEMENT SUBSTANTIEL DE L'ASSOCIATION QUI LE LIE À LA FÉDÉRATION CANADIENNE.

- GIL RÉMILLARD, EN FRANCE.



La boîte aux lettres

Les « gras durs » et les autres

Madame Francine Pelletier nous révélait récemment dans *La Presse* que M. Yves Beauchemin bénéficiait d'un congé sans solde à Radio-Québec depuis 1979. Comment peut-on justifier un emploi après 11 ans d'absence du bureau? Un scandale!

Il faudra bien qu'un jour les baby boomers rendent des comptes à ma génération qui va de «p'tit contrat à p'tit contrat» en espérant trouver une «job steady» avant 30 ans. Josee LEMIEUX, 28 ans contractuelle de Québec

Remède pire que le mal

Monsieur Michel Pallascio, président de la CECM

Le meilleur moyen de faire détester le français pour toujours, c'est de chercher à l'imposer aux élèves en dehors des heures de cours, comme vous songez à le faire. Je sympathise tout à fait avec vos frustrations, mais je trouve votre remède pire que le mal.

Jean de BRABANT Montréal

Reproches à GM

Ayant vu à plusieurs reprises une de vos annonces publicitaires télévisées, nous tenons à vous exprimer notre indignation.

Dans cette annonce, vous utilisez le stéréotype eule, datant de l'époque coloniale, d'un «coolie» chinois qui tombe en admiration devant une voiture GM.

Le fait que votre chargé de publicité ait confondu chinois et japonais n'arrange rien. Le stéréotype n'est que plus insultant puisqu'il est basé sur une ignorance crasse en plus de confondre tous les Asiatiques dans la même image méprisante.

Nous ne saurions trop vous conseiller de tâcher d'imiter la qualité des voitures japonaises au lieu de vous attaquer aux Asiatiques d'une façon aussi bête et sournoise.

Nous vous signalons, en outre, que les Chartes des droits canadienne et québécoise interdisent l'utilisation de stéréotypes raciaux ou ethniques à quelque fin que ce soit. Votre annonce est donc illégale.

Nous exigeons le retrait immédiat de cette annonce, faute de quoi nous boycotterons vos voitures et inviterons la population à en faire autant.

Chang Hwa CHIN (et quatre autres signataires)

Une critique injuste

Le récent concert du Nouvel ensemble moderne (25 avril, salle Claude-Champagne) méritait mieux que le compte rendu maussade, coiffé d'un titre insultant («NEM: interminable») auquel votre journal lui a donné droit.

Un travail comme celui que le NEM a dû accomplir, pour jouer de manière aussi convaincante les classiques du XXe siècle, évoque plutôt les mots vitalité, enthousiasme, précision dans l'exécution, équilibre des masses sonores. Il y a quelque chose de malfélique, d'antiféeratif et de desinformatif à placer, comme Claude Gingras l'a fait, son éclairage du NEM sous l'angle

exclusif de la maussaderie qui, semble-t-il, l'habitait ce soir-là. Heureusement, la qualité véritable peut survivre aux «papiers» de cette sorte.

Mais quand donc *La Presse* ajoutera-t-elle, à la liste de ses critiques musicaux «classiques», des gens capables de parler d'autre chose que d'orchestres symphoniques et d'opéra?

Jean LAURENDEAU, professeur au Conservatoire de musique de Québec à Mtl

Quatre ans de gaspillage

Monsieur Alain Dubuc, Vous avez tort d'insinuer que le gouvernement québécois a peur de Montréal (*La Presse*, 2 mai). Il serait plus juste de dire que l'administration municipale en place depuis 4 ans a perdu toute crédibilité face à Québec et que la province hésite à investir ici. Et pour cause.

L'administration Dore a perdu depuis 4 ans, en taxes municipales, plusieurs centaines de millions de dollars de plus que l'administration du Parti civique durant son dernier mandat. Où est cet argent?

Cet argent a été littéralement gaspillé depuis 4 ans. Cet argent a servi à grossir la machine municipale, à faire plusieurs consultations et planifications bidons, à subventionner d'une façon rétrograde et inefficace la pauvreté.

Montréal n'a pas de problème d'argent; Montréal a un problème de philosophie politique. Quand Monsieur Dore a déclaré, le 1er mai dernier, que toutes ces questions devront être discutées en public, pas entre spécialistes, et que le développement devra se faire au

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis; signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

profit de l'ensemble, sans quoi il ne se fera pas, croyez-moi, il ne blaguait pas.

Avec l'administration Doré-Fainstat, on va discuter tous ensemble, et à grand frais, de nos problèmes, et ça jusqu'à notre ruine. Ça s'en vient.

Nelson MORIN Montréal

Merci!

Monsieur Jean Beaunoyer, journaliste

D'abord, merci pour le très beau texte sur Madame Audet: vous avez réveillé en moi de très beaux souvenirs.

J'ai une dette de reconnaissance envers la très grande dame qu'est Madame Audet. Je lui dois tellement, je l'aimais tellement. Combien de fois j'ai rêvé de la rencontrer, de devenir son élève. Pour moi, c'était impossible, mais elle m'a donné beaucoup. Une petite voix, inculquée certainement par Madame Audet, me disait: «Ne l'arrête pas!» le continue encore à 66 ans.

Bonne fête, Madame Audet, et soyez entourée éternellement de tous ceux qui vous aiment.

Therese DULUDE artiste peintre

Éditorial

Une enquête publique s'impose sur le massacre de Poly

Il n'y a pas que l'image de la police qui sorte amochée du rapport de la coroner Sourour sur la tragédie de Polytechnique. La confiance du public aussi.

On trouve en effet quelque chose de kafkaïen dans cette longue énumération d'erreurs dramatiques, de délais inadmissibles et de malentendus invraisemblables ayant jalonné l'intervention des services d'urgence le 6 décembre dernier.

Sans parler des questions étonnantes que sent le besoin de poser la responsable de l'enquête six mois après l'événement. Ni de ses commentaires illustrant bien le caractère absurde d'une crise qui pourrait se répéter ailleurs sous une autre forme.

«Grâce à Dieu, Marc Lépine a décidé lui-même que c'en était assez», est-elle forcée de constater, avec une pointe de cynisme, en notant que ce ne sont pas les policiers, pourtant déjà sur les lieux, qui ont mis un terme au carnage. Encore un peu et il faudrait remercier l'assassin de n'avoir pas fait soixante victimes de plus avant de se suicider!

Même la direction de la police a déjà reconnu, dans un rapport publié en février dernier, les multiples défaillances de son intervention à Polytechnique. Non sans se donner facilement

bonne conscience en précisant qu'elles n'étaient aucunement reliées aux pertes de vie qu'on a déplorées. La belle affaire! En d'autres mots, on doit se réjouir que la police ne soit pas directement responsable des morts que, de toute façon, elle n'aurait pas su empêcher!

Au-delà des aberrations qu'elle met en lumière, l'étude ponctuelle qui vient de se terminer a surtout le mérite de démontrer la nécessité de tenir au plus tôt une enquête publique sur toute la question de l'organisation des secours d'urgence. Pas uniquement dans les cas, heureusement assez rares, de prises d'otages multiples, d'assassinats collectifs ou autres actes démentiels. Mais aussi dans toutes les catastrophes potentielles comme les cataclysmes naturels, les accidents industriels graves ou les désastres publics majeurs.

A la lumière de ce qu'on sait maintenant, il ne suffit pas, en effet, que les divers organismes concernés affirment avoir profité des leçons découlant des dramatiques incidents de l'hiver dernier. Quand il y va de sa sécurité, le public ne peut plus se contenter de faire un acte de foi. Si les autorités veulent regagner sa confiance, sérieusement ébranlée par les bavures observées à Polytechnique, elles devront faire la démonstration qu'elles sont prêtes à faire face à toutes les éventualités.

Une telle enquête publique ne devrait pas seulement confirmer qu'on a élaboré et peaufiné, sur papier, des scénarios parfaits pour des drames théoriques. On devra également convaincre tout le monde que, concrètement, tous les intervenants éventuels, depuis les conducteurs d'ambulance jusqu'aux préposés à la circulation en passant par les policiers et le personnel de santé, sauraient exactement quoi faire et où aller dans toutes les hypothèses vraisemblables. Et qu'on est disposé à procéder à des exercices et à des simulations comme on le fait déjà régulièrement dans les aéroports.

Une réflexion collective, et publique, sur les moyens dont on dispose vraiment en matière de secours d'urgence n'aurait pas pour seul effet que de rassurer le public. Elle aurait également un effet préventif en lui enseignant à l'avance le comportement à adopter pour collaborer utilement avec ceux qui sont chargés de le protéger et de le secourir le cas échéant.

On a peut-être tort d'avoir froid dans le dos en pensant aux catastrophes qui peuvent survenir à tout moment dans une ville comme Montréal. Il appartient à ceux qui ont provoqué cette inquiétude de la dissiper. Une enquête publique ne rendra pas la vie aux victimes de Polytechnique. Mais elle permettra au moins de conclure que leur mort n'aura pas été inutile. Nous leur devons bien ça.

Pierre GRAVEL

Le cancer des circulaires

La Ville de Montréal a pris une initiative heureuse en réglementant, enfin, la distribution de circulaires commerciales, ces dépliants et brochures qui jonchent de plus en plus les papiers, encombrant les boîtes à lettres ou bouchent la fente de porte destinée au courrier.

Correspondant à un besoin et à une logique commerciale, la distribution de circulaires de porte en porte a pris assez d'ampleur pour devenir une plaie. Cela pose à la fois un problème de propreté et de sécurité, en plus de constituer une intrusion de la vie privée, les citoyens n'acceptant pas qu'un étranger mette le pied chez eux sans leur permission.

Le règlement proposé par Montréal est toutefois modéré. Il se limite à encadrer les distributeurs, en exigeant qu'ils détiennent un permis et en les obligeant à s'identifier sur les documents qu'ils distribuent.

Mais surtout, le règlement interdira de déposer des circulaires au domicile des gens qui n'en veulent pas et qui l'indiqueront clairement par un pictogramme fourni par la Ville. Jusqu'ici, les citoyens réfractaires à cette publicité n'avaient aucun moyen de faire valoir leurs droits.

Plus encore qu'un facteur de malpropreté, la distribution non sollicitée de cette paperasse a toujours été une menace pour la sécurité des lieux. Quel message plus clair, en effet, pour un voleur à la recherche d'une victime, que ces sacs publicitaires accrochés aux poignées de portes ou ces documents aux couleurs criardes qui traînent sur les paliers?

Par ailleurs, sur le plan économique, la mesure n'est pas nécessairement néfaste, puisqu'elle permettra aux annonceurs qui utilisent ce véhicule de mieux cibler leur clientèle, leur évitant de gaspiller temps et papier.

Souhaitons que le règlement serve de modèle aux autres villes de la région montréalaise également victimes de ce fléau.

Alain DUBUC

Québec libre et États baltes

S'il est une leçon que les Québécois peuvent tirer des événements récents dans les trois républiques baltes, c'est qu'il ne suffira pas de crier *Vive le Québec libre* pour que tout baigne dans l'huile.

Bien sûr, toute comparaison à quelque chose de boiteux. Il n'en demeure pas moins que pour tout observateur profane, les démêlés de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie avec l'État fédéral soviétique et son chef Mikhail Gorbatchev sont évocateurs des querelles qui pourraient surgir entre un éventuel Québec souverain et un leader pancanadien à la Pierre Trudeau.

On constate par exemple que ce n'est que du bout des lèvres que Washington soutient les Baltes. Il y a quelques heures à peine, les USA ont refusé encore une fois de se prononcer sur l'entrée des trois républiques à l'ONU.

Mais pourquoi, demandera-t-on, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni ou même le Canada, si prompts à reconnaître l'indépendance de petites îles des Antilles, sont-ils si lents à se porter à la défense de Baltes qui, c'est l'évidence même, constituent des sociétés distinctes depuis des siècles, ont un territoire, des frontières, bref, tous les attributs propres des nations autonomes?

Par crainte de l'URSS? Pas si simple.

Sans être dans le secret des dieux, on peut sans doute penser que les arguments qui permettent aux Baltes de se proclamer distincts des Soviétiques et de vouloir se gouverner eux-mêmes pourraient probablement être utilisés par les Porto-Ricains. Difficile donc, pour l'Onu, de dire oui à l'indépendance de trois républiques face à Moscou mais de refuser aux habitants hispaniques de cette île des Antilles une indépendance que certains réclament depuis des décennies.

En France, où on refuse aux autonomistes bretons le droit d'être jugés dans leur langue, les gendarmes font face, chaque année, aux nationalistes corses. Sans compter la Nouvelle-Calédonie, qui donne elle aussi bien des soucis à la Métropole. Puis, sans doute un jour, la Martinique et la Guadeloupe. On a beau dire que la Légion étrangère française n'a plus de colonies à défendre, rien n'est moins certain.

Quant au Royaume-Uni, même en faisant abstraction du différend qui l'oppose aux catholiques d'Irlande du Nord, on n'a qu'à se rappeler la tentative de l'Argentine pour s'annexer les Malouines toutes proches, pour se dire qu'elle aussi n'a pas trop intérêt à donner des leçons d'affranchissement autonomiste à M. Gorbatchev.

Et on pourrait allonger la liste. Il n'y a à peu près pas un pays d'Europe qui n'ait son mouvement autonomiste, dont quelques-uns, tels les Basques en Espagne, sont armés.

Cela dit, il se pourrait bien que les Baltes ne se laissent pas intimider par le fait que M. Gorbatchev considère leurs déclarations d'indépendance comme *illégales*. Après tout, George Washington était, lui aussi, dans l'illégalité lorsqu'il a décidé de s'opposer à la couronne britannique vers 1775.

Le Québec n'est pas une république balte et Ottawa n'est pas Moscou. Reste qu'il ne suffit plus, aujourd'hui, de se proclamer indépendant. Il faut surtout pouvoir en assumer les conséquences. Et celles-ci, surtout au début, ne sont pas toutes sources d'allégresse.

Pierre VENNAT

Si HEECH N'EST PAS ACCEPTÉ PAR LE CANADA ANGLAIS, LE QUÉBEC DEVRA TROUVER UN RÉAMÉNAGEMENT SUBSTANTIEL DE L'ASSOCIATION QUI LE LIE À LA FÉDÉRATION CANADIENNE.

- GIL RÉMILLARD, EN FRANCE.



La boîte aux lettres

Les « gras durs » et les autres

Madame Francine Pelletier nous révélait récemment dans *La Presse* que M. Yves Beauchemin bénéficiait d'un congé sans solde à Radio-Québec depuis 1979. Comment peut-on justifier un emploi après 11 ans d'absence du bureau? Un scandale!

Il faudra bien qu'un jour les babyboomers rendent des comptes à ma génération qui va de «p'tit contrat à p'tit contrat» en espérant trouver une «job steady» avant 30 ans.

Josee LEMIEUX, 28 ans contractuelle de Québec

Remède pire que le mal

Monsieur Michel Pallascio, président de la CECM

Le meilleur moyen de faire détester le français pour toujours, c'est de chercher à l'imposer aux élèves en dehors des heures de cours, comme vous songez à le faire. Je sympathise tout à fait avec vos frustrations, mais je trouve votre remède pire que le mal.

Jean de BRABANT Montréal

Reproches à GM

Ayant vu à plusieurs reprises une de vos annonces publicitaires télévisées, nous tenons à vous exprimer notre indignation.

Dans cette annonce, vous utilisez le stéréotype écule, datant de l'époque coloniale, d'un «coolie» chinois qui tombe en admiration devant une voiture GM.

Le fait que votre chargé de publicité ait confondu chinois et japonais n'arrange rien. Le stéréotype n'est que plus insultant puisqu'il est basé sur une ignorance crasse en plus de confondre tous les Asiatiques dans la même image méprisante.

Nous ne saurions trop vous conseiller de tâcher d'imiter la qualité des voitures japonaises au lieu de vous attaquer aux Asiatiques d'une façon aussi bête et sournoise.

Nous vous signalons, en outre, que les Chartes des droits canadienne et québécoise interdisent l'utilisation de stéréotypes raciaux ou ethniques à quelque fin que ce soit. Votre annonce est donc illégale.

Nous exigeons le retrait immédiat de cette annonce, faute de quoi nous boycotterons vos voitures et inviterons la population à en faire autant.

Chang Hwa CHIN Brossard (et quatre autres signataires)

Une critique injuste

Le récent concert du Nouvel ensemble moderne (25 avril, salle Claude-Champagne) méritait mieux que le compte rendu maussade, coiffé d'un titre insultant («NEM: interminable») auquel votre journal lui a donné droit.

Un travail comme celui que le NEM a dû accomplir, pour jouer de manière aussi convaincante les classiques du XXe siècle, évoque plutôt les mots vitalité, enthousiasme, précision dans l'exécution, équilibre des masses sonores.

Il y a quelque chose de malfébrile, d'anticonformiste et de désinvolte à placer, comme Claude Gingras l'a fait, son éclairage du NEM sous l'angle

exclusif de la maussaderie qui, semble-t-il, l'habitait ce soir-là. Heureusement, la qualité véritable peut survivre aux «papiers» de cette sorte.

Mais quand donc *La Presse* ajoutera-t-elle, à la liste de ses critiques musicaux «classiques», des gens capables de parler d'autre chose que d'orchestres symphoniques et d'opéra?

Jean LAURENDEAU,

musicien, professeur au Conservatoire de musique du Québec à Montréal

Quatre ans de gaspillage

Monsieur Alain Dubuc,

Vous avez tort d'insinuer que le gouvernement québécois a peur de Montréal (*La Presse*, 2 mai). Il serait plus juste de dire que l'administration municipale en place depuis 4 ans a perdu toute crédibilité face à Québec et que la province hésite à investir ici. Et pour cause.

L'administration Dore a perdu depuis 4 ans, en taxes municipales, plusieurs centaines de millions de dollars de plus que l'administration du Parti civique durant son dernier mandat. Où est cet argent?

Cet argent a été littéralement gaspillé depuis 4 ans. Cet argent a servi à grossir la machine municipale, à faire plusieurs consultations et planifications bidons, à subventionner d'une façon rétrograde et inefficace la pauvreté.

Montréal n'a pas de problème d'argent; Montréal a un problème de philosophie politique.

Quand Monsieur Dore a déclaré, le 1er mai dernier, que toutes ces questions devaient être discutées en public, pas entre spécialistes, et que le développement devra se faire au

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis; signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

profit de l'ensemble, sans quoi il ne se fera pas, croyez-moi, il ne blaguait pas.

Avec l'administration Doré-Fainstat, on va discuter tous ensemble, et à grand frais, de nos problèmes, et ça jusqu'à notre ruine. Ça s'en vient.

Nelson MORIN Montréal

Merci!

Monsieur Jean Beaunoyer, journaliste

D'abord, merci pour le très beau texte sur Madame Audet: vous avez réveillé en moi de très beaux souvenirs.

J'ai une dette de reconnaissance envers la très grande dame qu'est Madame Audet. Je lui dois tellement, je l'aimais tellement. Combien de fois j'ai rêvé de la rencontrer, de devenir son élève. Pour moi, c'était impossible, mais elle m'a donné beaucoup. Une petite voix, inculquée certainement par Madame Audet, me disait: «Ne l'arrête pas!» le continue encore à 66 ans.

Bonne fête, Madame Audet, et soyez entourée éternellement de tous ceux qui vous aiment.

Therese DULUDE artiste peintre

Masse reporte le projet de loi sur la radiodiffusion pour ne pas nuire à Meech

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, a décidé de reporter à l'automne prochain l'étude du projet de loi sur la radiodiffusion. La décision du ministre Masse est motivée par des considérations politiques car le cabinet conservateur a choisi d'éliminer tous les irritants qui pourraient survenir au Canada anglais et qui risqueraient de nuire aux discussions entourant l'Accord du lac Meech.

Hier, le député de Montmorency-Orleans et vice-président du comité permanent de la Culture et des Communications, Charles DeBlois, a déclaré à *La Presse* qu'il comprenait le geste du ministre Masse à propos du projet de loi C-40.

«Ce qui semble se dessiner c'est que le projet de loi sera mis sur la glace et que le dossier va reprendre après le débat sur le Lac Meech», a affirmé le député DeBlois. «C'est une décision politique mais force est de conclure que le momentum n'est pas idéal si on veut mener à terme l'entente du lac Meech».

M. DeBlois a précisé qu'il avait appris que le projet de loi C-40 ne reviendrait devant le Parlement qu'à l'automne prochain. Les informations transmises par le député conservateur ont d'ailleurs toutes été confirmées, hier, par un représentant du ministère des Communications.

Plusieurs dossiers fédéraux sont en suspens actuellement à

cause des négociations constitutionnelles. En plus du projet de loi C-40, il y a les règlements entourant la loi sur les langues officielles (projet de loi C-72) qui n'ont toujours pas été dévoilés et qui permettront de savoir réellement si la législation aura des dents. En outre, on apprendrait cette semaine que le ministre Masse retarderait d'un an le projet de loi sur les télécommunications (téléphone) pour ne pas indisposer les provinces d'ici le 23 juin, date ultime pour ratifier l'Accord du lac Meech.

Le projet sur la radiodiffusion traite de l'industrie de la radio et de la télévision au Canada et il définit les mandats accordés au CRTC et à la Société Radio-Canada. Il a été approuvé en deuxième lecture au Parlement en décembre dernier et le comité parlementaire a remis ses rapports il y a plus de deux mois.

Le projet de Marcel Masse est une copie presque conforme de la législation déposée par son prédécesseur, Flora MacDonald, il y a trois ans. Avec les élections de 1988, le projet de Mme MacDonald est mort au feuillet.

Charles DeBlois explique que l'un des articles du projet de loi C-40 a soulevé l'inquiétude au sein de la députation anglophone tant chez les élus libéraux que conservateurs. Avec la nouvelle loi, Radio-Canada ne possède plus le mandat de faire la promotion de l'unité nationale. Cette nouvelle mesure a été dénoncée depuis le début par la députée libérale Sheila Finestone, qui a réussi à semer le doute dans l'esprit des élus anglophones conservateurs de l'Ouest, souligne M. DeBlois.

EN BREF

GORBY AU CANADA

Le président soviétique Mikhail Gorbatchev effectuera une visite au Canada les 29 et 30 mai prochains. M. Gorbatchev donnera ainsi suite à l'invitation que lui avait faite le premier ministre Brian Mulroney lors de sa visite en Union soviétique, en novembre dernier. Le président soviétique fera escale au Canada alors qu'il sera en route pour Washington, où il doit rencontrer le président américain George Bush à la fin du mois.

ENVIRONNEMENT: LA HAUTE MAIN A OTTAWA

Un document interne du gouvernement fédéral révèle que le projet de loi sur les évaluations environnementales, prévu pour juin, maintiendra sinon étendra les pouvoirs d'Ottawa en matière d'évaluation environnementale des projets de développement à travers le pays. Pour le Québec, cela veut dire que des projets hydro-électriques comme celui de la phase II de la baie James devraient se conformer aux normes fédérales en matière d'évaluation des impacts écologiques.

UN COMITÉ SUR LA LA PRESSE ÉCRITE

Un comité parlementaire scrutera les effets de la concentration de la presse écrite sur l'accès des Canadiens à l'information, en examinant tout particulièrement les conséquences de l'acquisition d'hébergement de banlieue par les propriétaires de grandes chaînes de quotidiens. Le comité

parlementaire des Communications a décidé mardi de tenir des audiences sur la question l'automne prochain, à l'initiative du député neo-démocrate Ian Waddell, critique de son parti pour les communications. M. Waddell demande en outre à Ottawa de légiférer sur le nombre de journaux que peut acquérir un groupe donné.

MICHEL GRAVEL ET L'AFFAIRE LASALLE

Il est tout probable que la GRC voudra interroger Michel Gravel qui a déclaré avoir remis des milliers de dollars de pots-de-vin à l'ancien ministre des travaux publics Roch LaSalle, a indiqué hier le commissaire Norman Inkster. Mais le directeur de la GRC a souligné que ses enquêteurs exigent plus que des allégations avant de porter une affaire devant les tribunaux. Michel Gravel, qui l'an dernier a plaidé coupable à l'accusation d'avoir touché plus de 90 000 \$ en pots-de-vin, a également déclaré devant un comité de déontologie des ingénieurs du Québec qu'il avait personnellement remis à M. LaSalle des «milliers de dollars» provenant d'entrepreneurs cherchant à obtenir des travaux gouvernementaux.

NOMINATION POUR ANDRÉE CHAMPAGNE

Le député conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, Mme Andrée Champagne, a été nommée ajoutée au président de la Chambre des communes. La nomination de Mme Champagne a été annoncée hier.

SEMAINE SANTÉ

au «Village des jeunes» de St-Côme

Nous vous offrons la possibilité de célébrer l'été dans la décor paisible et enchantée du «Village des jeunes» de St-Côme (48 km au nord de Joliette) où vous pourrez expérimenter dans la détente des outils d'«auto-santé».

du 17 au 22 juin 1990

LES COURS

- 30 heures en TAI CHI CHIH et EXERCICES TAOISTES
- OU
- 30 heures en GYMNASTIQUE DOUCE et EXERCICES POSTURAUX

* Une attestation sera émise par le CAP Santé

LE PLEIN AIR

Nous explorerons ces approches entre 8 h et 11 h et entre 19 h et 22 h. Le reste de la journée sera consacré aux loisirs de plein air en toute liberté. Possibilités: canot, chaloupe, randonnée pédestre et interprétation de la nature, tir-à-l'arc, vélo, baignade.

ACTIVITÉS SPÉCIALES: jeux coopératifs, exploration méditative, etc.

LE COÛT

330 \$ INCLUANT: la documentation, les repas, l'hébergement et les cours.

FRAIS D'INSCRIPTION: 50 \$ le solde (280 \$) est payable le 17 juin 1990 à l'arrivée.



COLLÈGE MARIE-VICTORIN
Information: Robert Carrière
328-3828

Caplan-Duval

Spéciaux pour toutes occasions

Caplan-Duval, le choix des collectionneurs, a le plaisir de présenter ses figurines exclusives pour la Fête des Mères, la plus belle sélection de Lladro dans l'est du Canada.



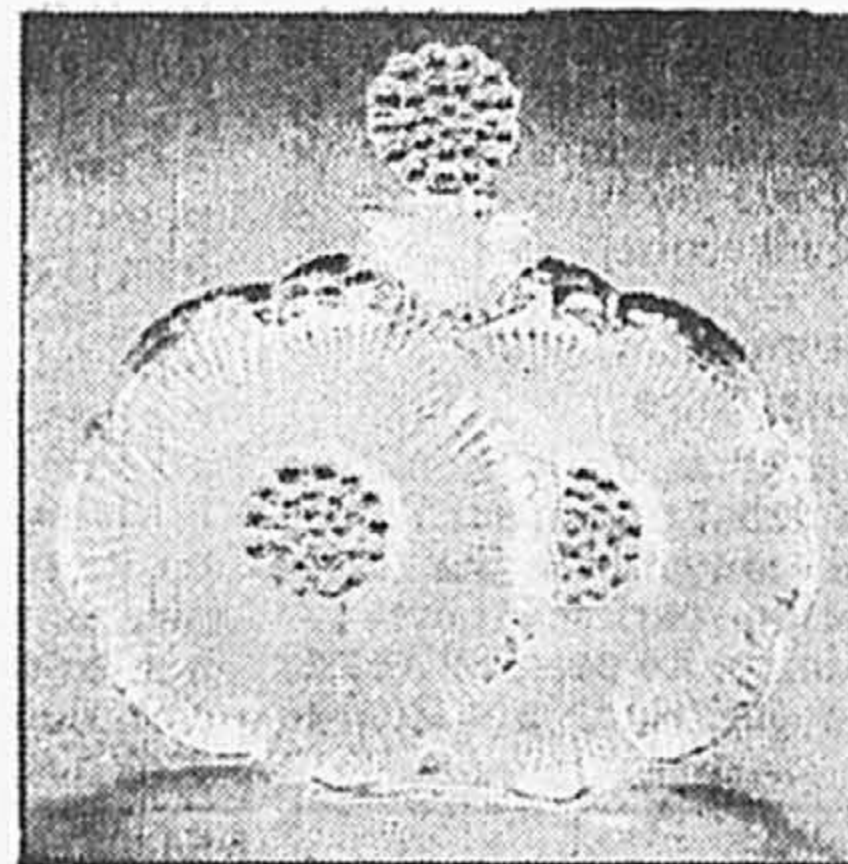
«Peaceful Evening» 175\$



«Gift to Mother» 599\$

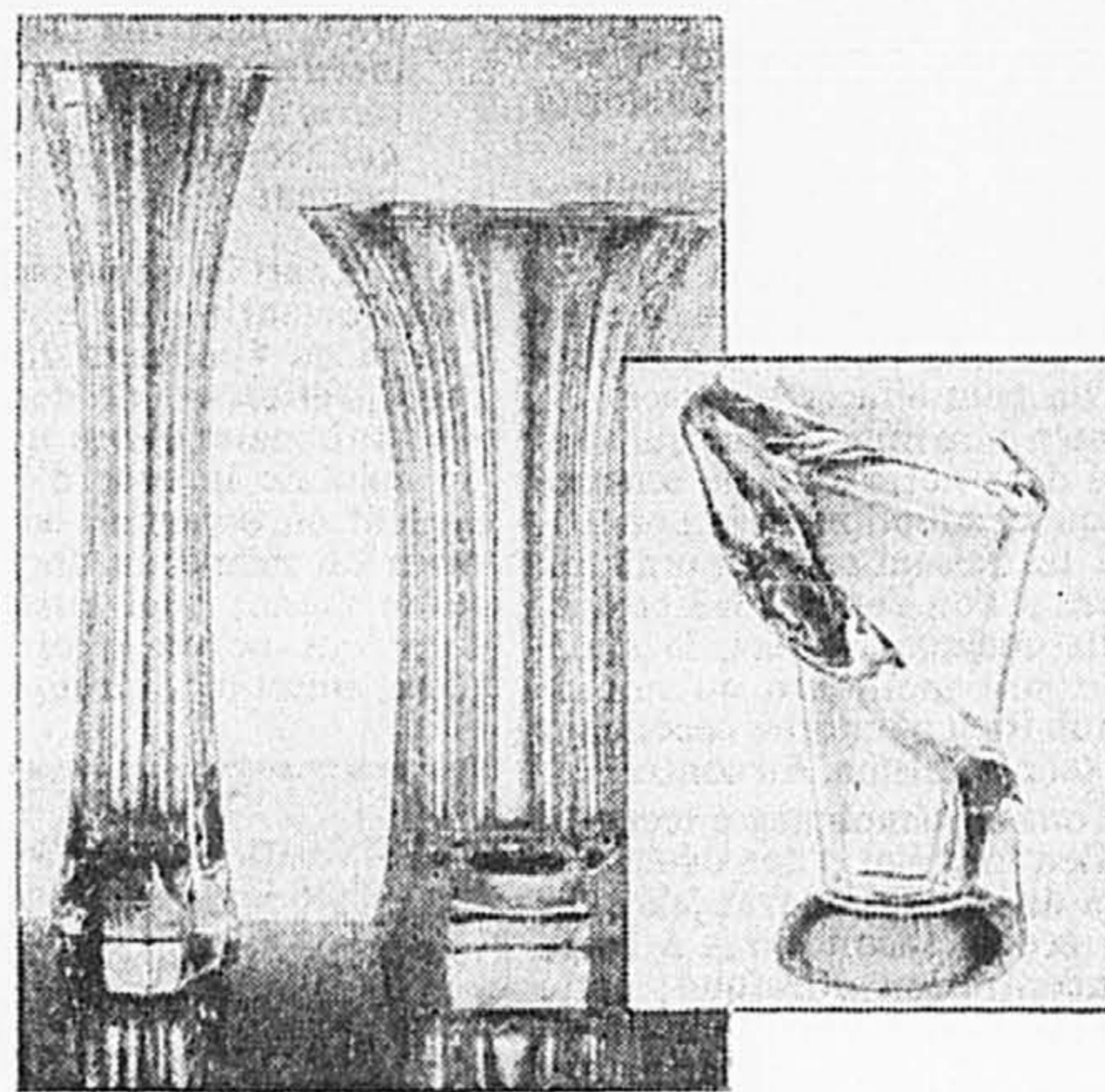


«Little Hobo» 289\$



LALIQUE

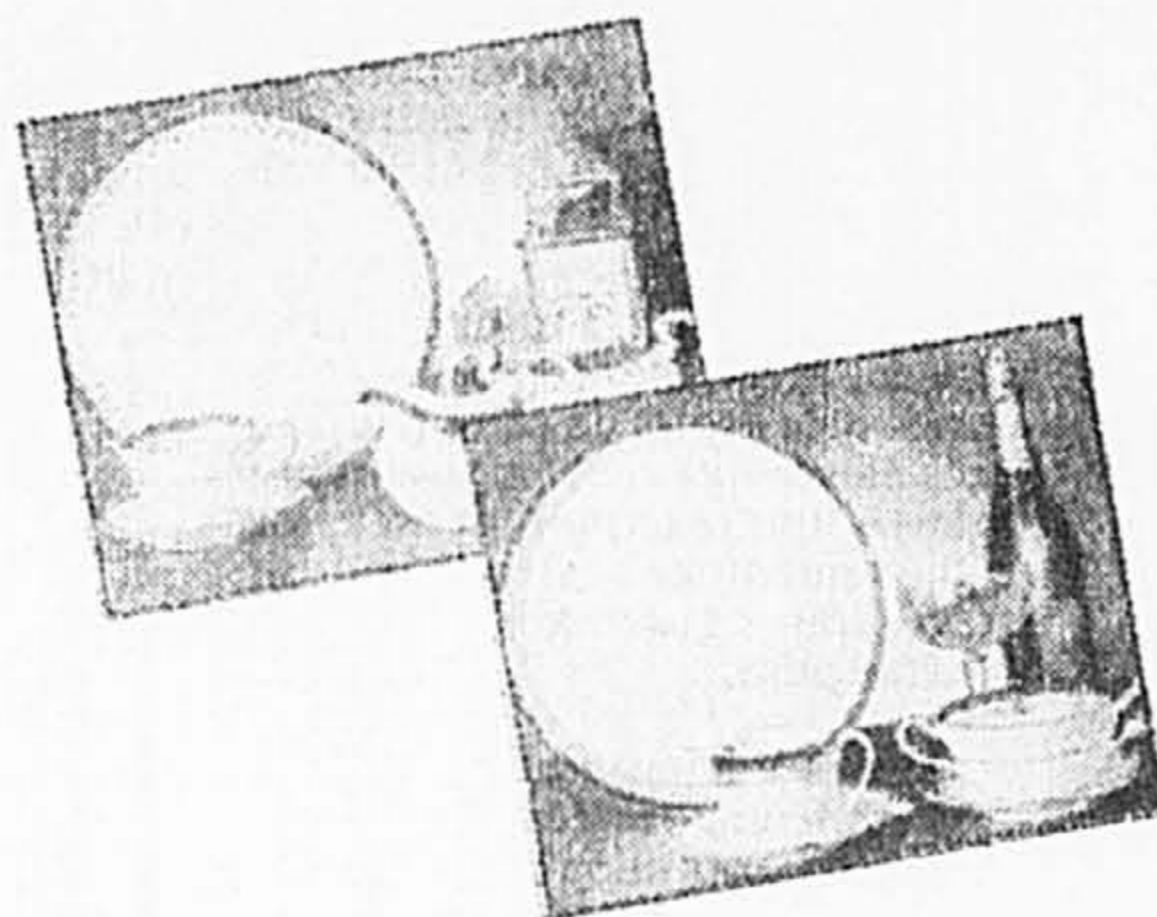
Le plus beau cristal travaillé de France. Superbe collection de boîtes, bouteilles à parfum et bien d'autres encore... magnifiquement LALIQUE.



AYNSLEY

Couvert Leighton Cobalt
5 pièces
Valeur: 250\$
Prix Caplan-Duval 100\$

Couvert Cobalt Royal
5 pièces
valeur: 450\$
Prix Caplan-Duval 200\$

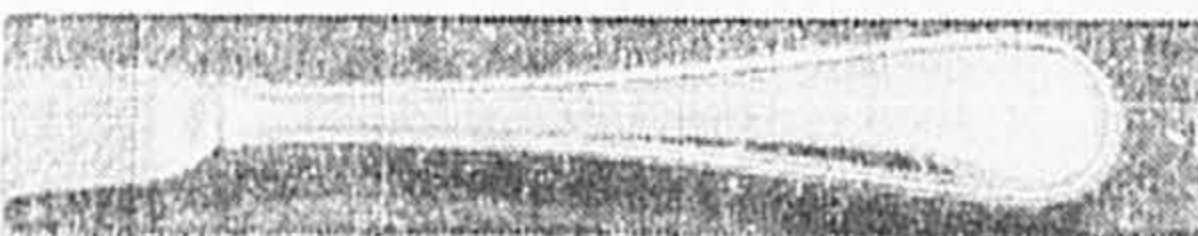


CRISTAL DE SÈVRES

Enfin, le cristal de Sèvres importé de France est maintenant offert au Canada. Caplan-Duval vous offre une collection complète à prix incroyablement bas.

COUPELLERIE MUSICALE

Acier inoxydable 18/8 première qualité. (Fabrique en Corée)



Verdi, 5 pièces. Valeur 34\$. Prix Caplan-Duval: 16,99\$



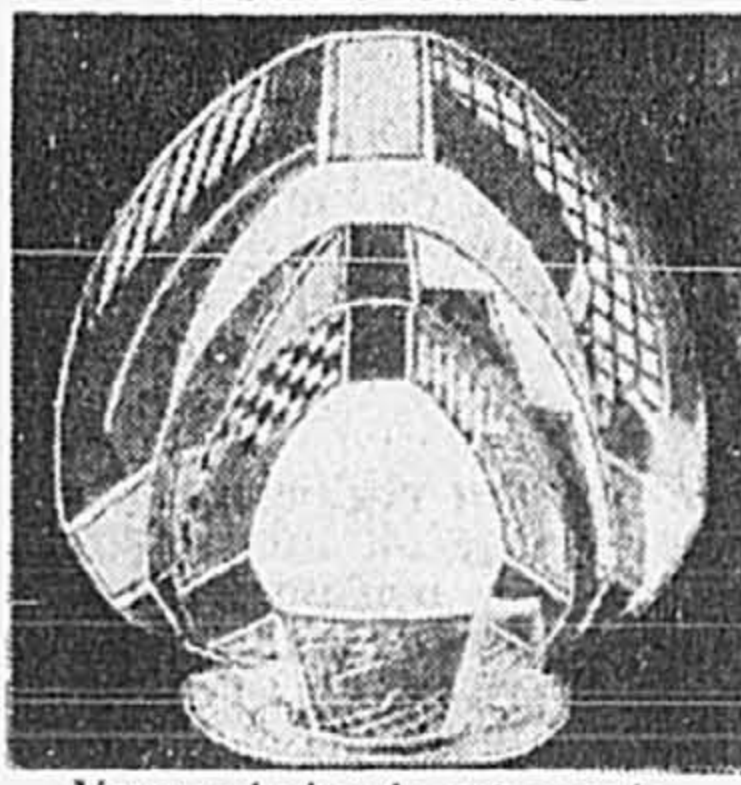
New Wave, 5 pièces. Valeur: 30\$. Prix Caplan-Duval: 14,99\$

ROYAL CROWN DERBY



Articles-cadeaux Royal Crown Derby. Économisez 20% -40%

ROSENTHAL



Venez admirer la présentation Rosenthal chez Caplan-Duval. La collection la plus importante en Amérique du Nord.

SERVICE À SALADE PLAQUÉ ARGENT



Service à salade plaqué argent, 3 pièces, importé d'Italie. Seulement 19,99\$



Caplan-Duval

MAIL CAVENDISH
5800, BOULEVARD CAVENDISH

483-4040

PLAZA CÔTE-DES-NEIGES
6700, CÔTE-DES-NEIGES
(Bail prolongé)

SEMAI

À l'occasion de la semaine des témoignages d'enseignant et d'apprentissage ainsi que...



La Presse:

"C'est dans le but d'étendre l'année que j'ai... En effet, à 11-12 ans, les... l'avenir de la société, sa... senti qu'ils avaient bes... moment-là, L...

Ainsi, indépendamment... peut être rendue accé... quotidien d'une class... sont-elles suscitées, m...

Jusqu'ici, j'ai tenté plusie... revue de presse, les dos... les chasses au trésor e...

Personnellement je suis... stimulent mon enseig... Il n'en tient donc qu'à... d'adultes à la port...

SUGGESTION D'ARTICLE

Découpe les noms de 6 à 10 pays... Place-les au bon endroit sur une... Quelle est la capitale de chaque p... Découpe un article qui se rapporte...

Ryan améliore le projet de loi sur les prêts et bourses

Presse Canadienne
OUEBEC

leur des actifs nets des parents pour l'ensemble des étudiants, le seuil sera de 250 000\$ pour les agriculteurs et pêcheurs.

M. Ryan a annoncé ces modifications lors de l'étude détaillée du projet de loi en commission parlementaire.

Au chapitre des frais de transport des étudiants, il a indiqué que le montant qui sera consenti à ceux qui utiliseront le transport en commun pourra varier d'une somme minimale de 11\$ par semaine à un montant équivalent au coût réel encouru par l'étudiant.

Dans les cas où le transport en commun n'est pas disponible, l'allocation hebdomadaire est portée à 30\$.

Par ailleurs, le ministre a décidé de diminuer le montant de la pénalité imposée à l'étudiant en cas de retard dans la présentation d'une demande d'aide financière. La pénalité, qui représente actuellement 50 p. cent de l'aide à laquelle l'étudiant est admissible, sera réduite à un montant de 150\$.

Le ministre de l'Éducation Claude Ryan a apporté hier quelques améliorations au projet de loi 25 sur le régime des prêts et bourses au profit notamment des fils et filles d'agriculteurs et de pêcheurs et des étudiants qui doivent poursuivre leur formation dans une région périphérique.

Ainsi par exemple, une allocation spéciale de 210\$ par trimestre, pouvant aller jusqu'à 420\$ par année, sera accordée à un étudiant du collégial ou de l'université située dans une région périphérique, si le lieu de résidence des parents est situé dans une autre région.

De plus, le gouvernement a décidé de tenir compte de la situation particulière des familles de producteurs agricoles et de pêcheurs dans le calcul de la contribution parentale pour les étudiants postulant une aide financière sous forme de bourse.

Alors que le ministre a déjà porté de 50 000\$ à 90 000\$ le montant de l'exemption sur la va-

CIL DÉVOILE SES COULEURS

SEMI-BRILLANT 26⁹⁹\$
SEMI-BRILLANT 26⁹⁹\$
FINI PERLÉ 26⁹⁹\$
FINI MAT 24⁹⁹\$
22⁹⁹\$

SOLDE PRINTANIER

L'amie fidèle de votre décor

L'original de CIL est une marque de commerce de ICI CANADA INC. Utilisée sous licence par BAPCO INC.

Prix en vigueur jusqu'au 31 mai 1990. Format 4 litres seulement sur le blanc et base blanche.

RENDEZ-VOUS AU SPA

Le bien-être que procure un massage professionnel soigné. La détente dans un bain tourbillon chaud. La relaxation totale qui chasse le stress.

Reservez votre séance dès maintenant chez:

CORNFORTH PHYSIO SPORT / SPA Inc.
5730, Upper Lachine Road Tél. 489-2135



LE DE LA PRESSE/ÉDUCATION DU 14 AU 18 MAI 1990

ine de *La Presse/Éducation*, nous publions des signants qui utilisent *La Presse* comme moyen de suggestions d'activités à faire chaque jour.



ne excellente source de motivation

ier la soif intellectuelle de mes élèves de sixième commencé à utiliser le journal en classe. Unes se font souvent répéter qu'ils représentent trop savoir pourquoi. En les écoutant bien, j'ai in de comprendre le "pourquoi du quoi". À ce *Presse* est devenue ma grande amie.

u contenu ou de la forme d'un article, l'actualité sible aux jeunes et enrichir du même coup le . Non seulement de stimulantes discussions is *La Presse* propulse l'interdisciplinarité à son apogée.

irs activités à court ou à long terme telles que la iers d'actualité et l'analyse d'articles. Toutefois, es exercices de créativité obtiennent la grande faveur des enfants.

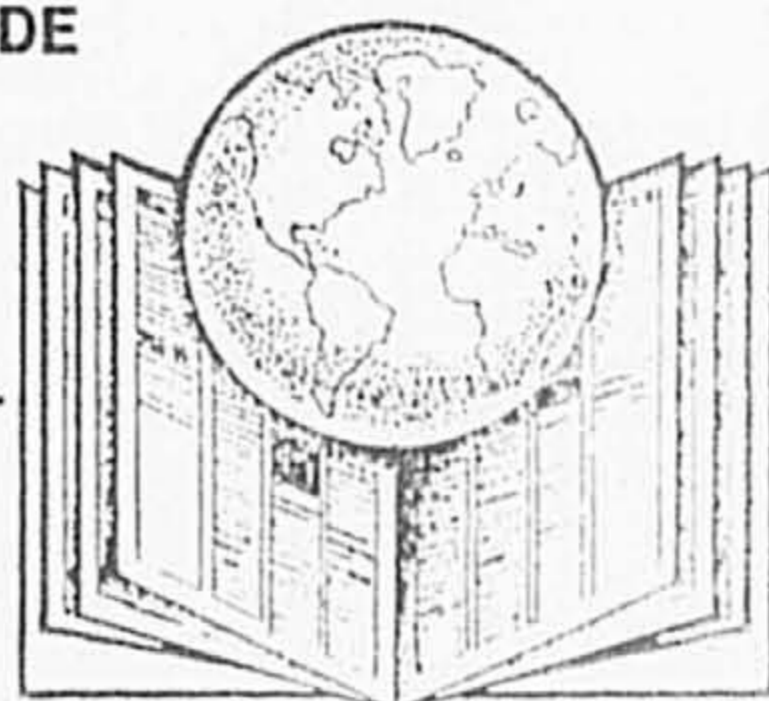
vie de mes expériences avec *La Presse*, car elles nement et les élèves s'en sentent privilégiés. ous, enseignants(es), de mettre ce monde dit e des enfants. Je le fais et j'en suis fière".

Nathalie Morin
enseignante, 6e année)

ACTIVITÉ POUR AUJOURD'HUI

LES CAPITALES DU MONDE

ns le journal. ppe monde. 3? l'un de ces pays.



Le solde de liquidation mi-saison des couturiers de Holt Renfrew commence aujourd'hui.

30% de réduction

sur un choix de tailleurs, de robes et de vêtements sport printemps 1990 des couturiers

- GIORGIO ARMANI • YVES SAINT LAURENT RIVE GAUCHE
- CHRISTIAN LACROIX • CHRISTIAN DIOR BOUTIQUE
- JEAN-LOUIS SCHERRER • KARL LAGERFELD
- LOUIS FÉRAUD • ANNE KLEIN
- VICTOR COSTA • UNGARO TER

30% DE RÉDUCTION SUR UN CHOIX DE VÊTEMENTS
BYBLOS
 POUR HOMMES ET POUR FEMMES
 À NOTRE BOUTIQUE BYBLOS

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111
 Ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h

30% de réduction

sur un choix de vêtements sport pour femmes à tous nos magasins Holt Renfrew
 ANNE KLEIN II • SUNGSPORT • LIZ CLABORNE • MR. JAX

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 - ROCKLAND, 738-3500 - FAIRVIEW/POINTE-CLAIRE, 694-6310 - PLACE VILLE-MARIE, 866-2466
 Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h.

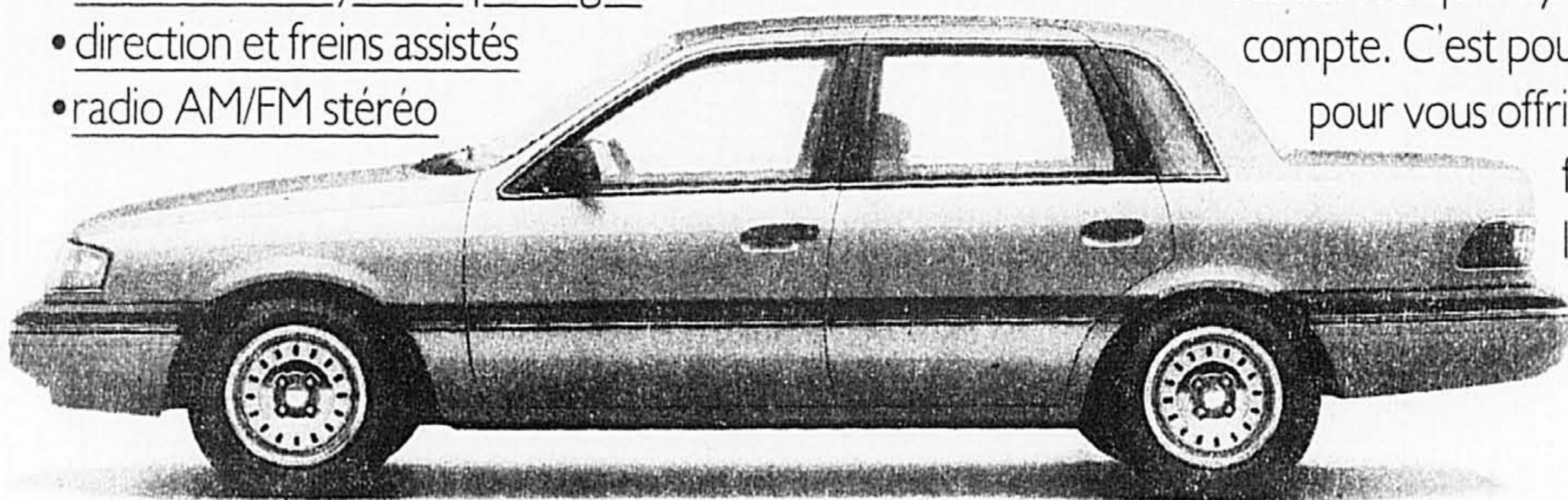
Financement du manufacturier* ou remise de 1000\$.[†] Et puis après?

Pourquoi s'en cacher. Notre offre de financement n'a rien de bien nouveau, tout comme notre financement d'ailleurs. Usées direz-vous? Probablement, mais là n'est pas la question.

Nous sommes bien plus préoccupés par la qualité de nos produits. Voilà notre véritable gagne-pain et ça se voit dans chacune de nos voitures.

Prenons par exemple la Ford Tempo et la Mercury Topaz. Elles sont toutes deux parmi les voitures les plus vendues au Canada. Leur prix? Aussi peu que 12 295 \$* ou 11 295 \$ avec la remise. Et équipées avec un Groupe valeur plus c'est vraiment une bonne affaire. Voyez vous-même.

- climatiseur
- boîte automatique
- moteur de 2,3L à injection électronique
- suspension à quatre roues indépendantes
- essuie-glace à balayage intermittent
- 2 rétroviseurs à télécommande électrique
- amortisseurs hydrauliques à gaz
- direction et freins assistés
- radio AM/FM stéréo



La Mercury Topaz est la Mercury la plus vendue au Canada.



La Ford Tempo est la voiture la plus vendue au Canada depuis quatre années consécutives.

Ce n'est pas tout. Nous vous offrons aussi le financement du manufacturier sur la Ford Thunderbird, la Ford Taurus, la Mercury Cougar et la Mercury Sable ainsi que le financement du manufacturier ou la remise de 750 \$ sur la Ford Probe.

Alors si vous recherchez autre chose que des offres étonnantes, vous n'avez qu'à passer chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

Nous savons qu'il n'y a pas que l'argent qui compte. C'est pourquoi nous avons tout fait pour vous offrir la gamme de voitures familiales la plus complète et la mieux construite.

Passez chez votre
concessionnaire Ford ou Mercury aujourd'hui.



La qualité passe avant tout.

*L'offre de financement est offerte comme alternative à celle de remise en argent. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

**P.D.S.F. de la Tempo L et de la Topaz L 1990 4 portes équipées du groupe valeur plus 101A ou 111A. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate.

†Les offres de remise en argent de 1000 \$ sur les modèles Tempo et Topaz ou de 750 \$ sur Probe ainsi que le financement du manufacturier sont d'une durée limitée. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire à partir du 3 mai 1990 ou jusqu'à ce que la compagnie Ford du Canada modifie cette clause. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés auparavant et ne doivent être combinées à aucune offre promotionnelle ou préventive en vigueur. L'offre comprend la participation du concessionnaire. Elle est offerte aux résidents du Québec via les concessionnaires participants de la province de Québec.

Les emplacements de meilleurs vendeurs sont basés sur les données de R.L. Polk et Compuserch Registrations de 1986 à 1989.

Heurts entre pro et anti-indépendantistes en Estonie et Lettonie

d'après UPI, AFP et Reuter
MOSCOU

Des heurts entre manifestants pro et anti-indépendantistes ont éclaté hier devant les parlements d'Estonie et de Lettonie, au lendemain de la publication par Moscou de deux décrets annulant les proclamations d'indépendance des deux républiques baltes.

À Tallin, capitale de l'Estonie, environ 2 000 anti-indépendantistes ont tenté d'investir le parlement mais ont été repoussés par des habitants venus à la rescousse après un appel à l'aide lancé à la radio, a déclaré le ministre des Affaires étrangères de la république.

Auparavant, des incidents avaient opposé partisans de l'indépendance et Russes de souche, au nombre desquels se trouvaient deux cents militaires soviétiques, à Riga devant le parlement de Lettonie. Un double cordon de miliciens les attendait ainsi qu'une «contre-manifestation» d'indépendantistes.

En Estonie, le ministre Lennart Meri, qui se trouvait dans son bureau situé près du bâtiment du parlement, a déclaré: «Après l'appel à la radio, quelque 15 000 à 20 000 personnes se sont précipitées ici et ont re-

puissé la foule sans faire usage de la force».

Il a estimé que pareils incidents ne feraient que renforcer la détermination des tenants de l'indépendance.

«Nous les Estoniens nous sommes battus pendant 5 000 ans pour défendre notre cause, nous pouvons encore continuer de le faire pendant cinq semaines, avec succès», a-t-il ajouté.

Les députés lettons ont quant à eux poursuivi un débat sur l'instauration d'un service civil en remplacement du service militaire dans l'Armée rouge, défiant ainsi les dernières mesures du président Mikhail Gorbatchev.

Gorbatchev a signé les deux décrets, en vertu desquels la Lettonie et l'Estonie sont accusées d'avoir violé la constitution soviétique et une récente loi sur les nationalités par leur proclamation d'indépendance.

En conséquence, Moscou juge «nulles et non avenues» les résolutions adoptées par leurs deux parlements.

Les responsables politiques lettons et estoniens ont déclaré qu'un retour en arrière de leurs républiques était exclu après ces oukazes (décrets) de Gorbatchev déclarant «illégal» les déclarations d'indépendance de la Lettonie et de l'Estonie.

Amnistie somme Pékin de révéler le sort de milliers de prisonniers

Un an après, le monde ne doit pas oublier Tienanmen

GILBERT GRAND

Amnistie Internationale (AI) a sommé hier le gouvernement chinois de faire connaître le sort réservé aux dizaines de milliers de personnes arrêtées depuis le massacre de la place Tienanmen à Pékin, le 4 juin 1989.

Pour étayer sa démarche, l'organisation de défense des droits de l'Homme a adressé au premier ministre chinois Li Peng une liste — la plus longue qu'elle ait jamais compilée — de 650 prisonniers d'opinion. AI ignore encore où la plupart d'entre eux sont détenus, et s'ils ont été inculpés, jugés ou condamnés.

«Contrairement à ce qu'affirment les autorités chinoises, la situation ne s'est pas normalisée au cours des douze derniers mois. Une formidable machine de répression a été mise en place», a déclaré Claire Doran, coordonnatrice de la Section canadienne francophone d'AI, lors du lancement à Montréal de la partie québécoise de la campagne internationale d'information et de mobilisation sur la Chine.

«Mais les violations des droits de l'Homme dans ce pays n'ont pas commencé l'an dernier», a-t-elle ajouté, rappelant les rapports d'AI sur les prisonniers d'opinion et la peine de mort en Chine (1984) et sur la torture (1987). Replacé dans son contexte, Tienanmen n'est qu'un des exemples les plus récents et les plus dramatiques du climat de répression qui règne depuis des dizaines d'années; il répondait tellement au pattern qu'il en était, selon elle, malheureusement prévisible.

Des comptes

«Il importe donc plus que jamais de demander des comptes à la Chine, de maintenir la pression internationale pour obtenir la libération des prisonniers et la modification des lois permettant de telles violations des droits», a-t-elle conclu.

AI ne cache pas son inquiétude devant la persistance de la torture, de procès inéquitables et d'exécutions sommaires en Chi-

ne. «Les garanties contre la torture sont insuffisantes et la présomption d'innocence n'existe pas dans la législation chinoise. Les procès sont généralement une pure formalité, car les verdicts sont décidés à l'avance».

«Un an après les massacres de Pékin, le sort des prisonniers est toujours dissimulé derrière le secret officiel, mais ils ne sont pas oubliés. Nous connaissons le nom de certains d'entre eux et nous voulons savoir ce qu'ils sont devenus», souligne le communiqué d'AI publié hier.

Me Irwin Cotler, professeur de droit à l'Université McGill, a de son côté souligné que les régimes répressifs sont beaucoup plus sensibles à la critique qu'on est porté à le croire généralement et Pékin n'y échappe pas (cf. les 211 libérations de la semaine dernière à la veille d'un débat au Congrès sur le maintien de la clause de la nation la plus favorisée). Il y a donc place pour une politique canadienne plus ferme, a-t-il estimé.

Dans son communiqué, AI rappelle au gouvernement chinois «que les violations des droits de l'Homme concernent la communauté internationale et que la pression exercée sur la Chine ne diminuera pas».

Publicité et information

La campagne qu'Amnistie Québec mènera d'ici au 30 juin mettra l'accent sur «publicité et information», a indiqué Gabriel Régallet, son administrateur. Une dizaine d'actions sont prévues: campagne d'affiches (dazibao), kiosques d'informations, seize fiches de cas de prisonniers, lettres à l'ambassade de Chine au Canada, lettres aux députés fédéraux pour faire pression sur Ottawa.

contacts de «sensibilisation» avec les milieux d'affaires, les agences de voyage, le réseau scolaire, les milieux professionnels et l'Union des artistes.

À ce propos, une exposition commémorative *Goya à Beijing*, regroupant des oeuvres d'artistes internationaux et chinois (Golub, Spero, Goodwin, Monory, Holzer, Lum, Paik, etc) se tiendra du 1er juin au 29 juillet au Centre international d'Art contemporain de Montréal. Et le chanteur Sylvain Lelièvre a accepté que son émouvante chanson *Place Tien An Men* soit utilisée lors de la campagne d'AI.

Avouant avoir ressenti «une émotion insoutenable» à la vue des images du massacre du 4 juin, Lelièvre a fait remarquer que «dès qu'un gouvernement, quel qu'il soit, organise la répression, il frappe d'abord artistes, professeurs et étudiants. Ce sont les premiers à qui l'on ferme la gueule».

Selon Amnistie, plusieurs dizaines de milliers de Chinois auraient été arrêtés après l'écrasement du mouvement pro-démocratique à Pékin qui a fait plus de 1000 morts et des milliers de blessés. Les autorités chinoises ont chiffré le nombre d'arrestations à 6000, affirmant que des centaines d'entre elles avaient été libérées depuis. Selon certaines sources, plusieurs centaines d'opposants auraient été secrètement exécutés à Pékin, entre juin et août dernier.

AI détaille également, dans son communiqué, le cas de 16 prisonniers, dont des activistes indépendants tibétains, des dirigeants religieux et des militants du mouvement prodémocratique de la fin des années 1970 (notamment Xu Wenli), qui sont toujours emprisonnés.

Baker arrive à Moscou

d'après UPI, AFP et Reuter
MOSCOU

Le secrétaire d'Etat américain James Baker est arrivé hier à Moscou dans l'espoir de décrocher un accord sur le désarmement, à temps pour le sommet Bush-Gorbatchev qui s'ouvre dans deux semaines.

Les trois jours d'entretiens qu'il doit avoir avec les Soviétiques représentent la dernière chance pour Washington et Moscou de s'entendre sur un accord de principe concernant la réduction de leur arsenal nucléaire stratégique (START) avant la rencontre entre George Bush et Mikhail Gorbatchev.

Lors de leur dernier sommet, à Malte en décembre, les deux présidents s'étaient fixés pour objectif un accord sur les START et espèrent toujours pouvoir signer un traité de désarmement nucléaire au sommet de Washington qui aura lieu du 30 mai au 5 juin.

Un tel traité permettrait de réduire les arsenaux d'engins nucléaires des deux grandes puissances mais des désaccords sur les missiles de croisière bloquent les négociations.

Un responsable américain a déclaré que les positions des deux parties s'étaient éloignées depuis la dernière visite de Baker à Moscou il y a deux mois.

Hier matin, le conseiller militaire de Gorbatchev, le maréchal Sergel Akhromeyev, a estimé qu'il restait de bonnes chances de s'entendre sur un traité à temps pour le sommet.

Colons juifs en colère et grève générale dans les Territoires

d'après UPI, AFP et Reuter
JERUSALEM

La police israélienne a dispersé hier matin à la grenade lacrymogène des colons juifs qui se livraient à des déprédations dans des localités arabes proches de Jérusalem, après l'attaque d'un autobus par des Palestiniens.

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, où deux Arabes ont succombé à des blessures infligées par des Israéliens, les Palestiniens observaient pour leur part une grève générale à l'occasion du 42e

anniversaire de la création d'Israël.

Des colons juifs de Maale Adumin se sont attaqués à des automobilistes arabes après un jet de cocktail Molotov contre un autobus israélien non loin de leur cité-dortoir perchée sur une colline, à la sortie Est de Jérusalem. Un colon a été arrêté, a annoncé la police.

«Des habitants de Maale Adumin fous de rage ont lapidé des maisons arabes près de la route de Jérusalem. Ils ont essayé d'arracher des Arabes de leurs voitures et perturbé la circulation», a dit un porte-parole de la police.

LA MUSIQUE DE LA BAIE

RYTHMES ENDIABLÉS

Sinead O'Connor

Lisa Stansfield

Midnight Oil

Michael Bolton

RÉCHAUFFEZ VOTRE PRINTEMPS AVEC DES SUCCÈS DU JOUR

Choisissez parmi Sinéad O'Connor "I Do Not Want What I Haven't Got," Lisa Stansfield "Affection," Midnight Oil "Blue Sky Mining," Michael Bolton "Soul Provider," Robert Plant "Manic Nirvana," Depeche Mode "Violator," Tommy Page "Paintings In My Mind". Votre choix pour seulement 8.99 chaque cassette.

8.99

Lambada Et Caetera

Hot In The Shade

Les B.B.

Laurence Jalbert

"Lambada Et Caetera," Kiss "Hot In The Shade," Les B.B., Laurence Jalbert, Mario Pelchat "Couleur Passion" seulement 9.99 chaque cassette.

9.99

Centre-ville de Montréal: lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
Succursales: lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

Centre-ville de Montréal: 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Centre Rockland 739-5521 • Centre Laval 688-8970
Carrefour Laval 687-1540 • Fairview, Pointe-Clair 697-4870 • Galeries d'Anjou 353-3300 • Jardins Dorval 631-6741
Mail Champlain 466-2220 • Place Versailles 354-0470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

1 600 PERSONNES

SONT INVITÉES PAR

La Presse **CKAC73AM**

À ASSISTER À CET ÉVÈNEMENT FÉERIQUE.

Pour chacun des huit spectacles, 50 personnes mériteront 4 billets. 1 600 personnes pourront donc contempler la magie explosive des meilleurs artificiers au monde, confortablement installés dans des sièges réservés à La Ronde.

POUR PARTICIPER

- remplissez le coupon publié dans *La Presse* jusqu'au 19 mai 1990 inclusivement et retournez-le à l'adresse indiquée avant 17 h, le 31 mai 1990;
- les tirages auront lieu les 18 et 25 mai et le 1er juin 1990. Les gagnants recevront leur

prix par la poste;
-la valeur totale des prix offerts est de 30 400 \$;
-le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à *La Presse* et à CKAC 73.

L'INTERNATIONAL
BENSON & HEDGES INC.

La Presse Ltée, C.P. 5015, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3M1

QUESTION: Nommez deux pays qui participent cette année à l'International Benson & Hedges Inc.?

Réponse: _____

Nom _____ Age _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

LA RAGE DE L'ÉTÉ

Les opposants zairois veulent contraindre Mobutu à négocier

JOONEED KHAN

■ A force d'entendre Marcel Lihau détailler, dans un français de juriste et sur un ton un peu trop serein pour un politicien, ses réserves face à la *zaïrestroika* du maréchal Mobutu Sese Seko, l'impression se dégage, nette et pénible, que l'opposition au Zaïre aura encore plus de mal que celle d'Haiti à effectuer la transition à la démocratie après 24 années de terreur.

Cela fait plus de quatre ans que Bébé Doc Duvalier a fui Haïti, mais les opposants attendent toujours les élections « libres et honnêtes » qui rendront le pays au droit et à la société civile. L'appareil militaro-macoute continue d'y semer la terreur, et l'adoption d'une constitution libre ainsi que le mécanisme d'un Conseil électoral indépendant n'ont permis d'éviter ni le massacre électoral de novembre 1987 ni la farce de janvier 1988 ni une succession de coups d'Etat.

Or, au Zaïre, « le dictateur lui-même reste solidement ancré », admet le leader en exil de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), seul parti d'oppo-

sition « légalisé » le 24 avril dernier. « Mobutu a militarisé la société zairoise, et il a injecté le tribalisme et le népotisme dans la police, les forces armées et les Services de sécurité », dit Lihau.

« Ses proches parents, Boloji, Nzimbi, Baramoto, sont les vrais chefs de l'appareil de sécurité et de répression. Des Tchadiens, des Centrafricains font oeuvre de mercenaires à son service. Ses *macoutes* sont les Gardes civils. Et il compte sur des Services étrangers, américains, israéliens, belges, français et chinois, qui l'appuient au titre de l'*assistance technique*. Il se pose donc un problème fondamental de sécurité dans le cadre de toute transition à la démocratie », dit Lihau, installé à Boston.

Aussi, rejetant « la réforme offerte par Mobutu qui, tout en se disant *au-dessus de la mêlée*, concentre en ses mains la Défense, la Sécurité, les Affaires étrangères et l'arbitrage ultime », l'UDPS a choisi de s'allier à d'autres opposants, huit groupes au total, pour exiger, à partir de Bruxelles, une Table ronde réunissant tous les partis et chargée de fixer les modalités d'un vrai processus de démocratisation. « Un vrai gouvernement transitoire d'union natio-



Marcel Lihau

nale, une Assemblée constituante, des élections libres supervisées par la communauté internationale, voilà autant d'idées qui y seraient débattues », déclare Lihau.

Pour y arriver, les opposants doivent d'abord concrétiser leur alliance — ce qui n'est pas encore le cas à Montréal, où des gens du PDSC (Parti démocratique socialiste congolais) et de l'UDA (Union démocratique africaine), notamment, taxent ceux de l'UDPS de « paternalisme ». Les accusent d'avoir « monopolisé » l'UDZC (Union de la diaspora zairoise au Canada, créée en 1988) et invitent Marcel Lihau à « discipliner ses militants ». Ils le lui diront de vive voix samedi, car le leader de l'UDPS, lui-même su-

prémement conscient des « énormes capacités de Mobutu de diviser l'opposition et de séduire ses critiques », donnera ce jour là, à 16 h 00, une conférence sur le Zaïre à l'UQAM.

Ensuite, ils voient tous, et Lihau l'a répété hier à *La Presse*, l'urgence d'accroître la mobilisation à l'intérieur et de prôner à l'étranger des sanctions contre Kinshasa pour forcer Mobutu à entamer un dialogue avec les opposants. « Des sanctions pour une démocratie et un Etat de droit au Zaïre s'imposent au même titre que celles décrétées contre l'Afrique du Sud pour l'obliger à démanteler l'apartheid », dit Lihau. Le PDSC, dans une lettre à Mobutu, évoque « la proclamation d'un gouvernement de transition en exil » et « une gestion parallèle de notre pays » en cas de refus du dictateur de dialoguer avec les opposants.

« Quelque chose a bougé au Zaïre », dit Lihau. « C'est dû à la montée de la colère populaire, aux pressions du Congrès US et à la conjoncture mondiale. Mobutu, dont la fortune personnelle — 7 à 8 milliards \$ — dépasse la dette extérieure, semble céder mais pour mieux survivre. Nous devons l'obliger à céder pour de bon. Sa dictature nous a privés de nos droits au nom d'une douteuse *authenticité africaine* qui n'a apporté ni l'unité nationale ni le progrès, mais qui au contraire a livré le Zaïre au pillage. Il a prouvé par la négative que la survie et le développement du Zaïre passe par la démocratie ».

L'ANC se rebiffe contre la visite de De Klerk à Bush

d'après AFP, UPI, Reuter et La Presse

WASHINGTON

■ Les dirigeants du Congrès national africain (ANC) qui préparent la visite de Nelson Mandela aux États-Unis et au Canada ont déclaré hier que l'annonce faite par la Maison Blanche de la visite du président De Klerk à George Bush, visite qui aura lieu avant celle de Mandela, était un véritable « soufflet » à l'ANC.

« C'est presque une insulte à l'ANC », a déclaré le représentant en chef de l'ANC en Grande-Bretagne et en Irlande, M. Mendi Msimang, qui était à Washington afin de préparer la visite de dix jours de Nelson Mandela dans diverses villes américaines.

Le *Washington Post*, citant des responsables de la Maison Blanche, a annoncé hier que le président De Klerk visitera M. Bush le 18 juin, soit deux jours avant l'arrivée de Mandela aux États-Unis et six jours avant sa rencontre avec le président américain.

« Nous croyons qu'il n'est pas trop tard pour le département d'Etat pour prendre des mesures correctives », a déclaré M. Msimang.

Par ailleurs, deux jeunes Noirs ont été tués hier et au moins trois autres personnes ont été blessées lors d'incidents survenus dans la cité

noire de Maokeng (Etat libre d'Orange), a-t-on appris de sources policière et hospitalière.

Des policiers ont ouvert le feu sur une foule d'un millier de personnes qui avait encerclé leur voiture de patrouille puis lancé des pierres et un cocktail Molotov sur le véhicule, a indiqué un porte-parole de la police.

De son côté, le président sud-africain Frederik de Klerk a quitté hier le Portugal avec la promesse que Lisbonne plaidera sa cause auprès des pays de la CEE qui maintiennent leurs sanctions économiques contre Pretoria. Aujourd'hui M. De Klerk est à Bruxelles.

Enfin, le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA), basé à Montréal, a fait savoir que dimanche dernier un dirigeant de l'ANC de la région de l'Eastern Cape en Afrique du Sud, M. Glen Sonwabo Thomas, a été placé en détention selon des dispositifs de la « loi pour la sécurité intérieure », une législation particulièrement répressive héritée de la belle époque de l'apartheid. Cette mesure, selon le CIDMAA, risque de troubler le processus de négociation qui démarre difficilement en Afrique du Sud.

Le CIDMAA demande la libération de M. Thomas et celle de tous les autres détenus politiques en Afrique du Sud.

Affrontements au Nicaragua

d'après UPI, AFP et Reuter

MANAGUA

■ Policiers et fonctionnaires en grève se sont affrontés hier à Managua où l'épreuve de force entre le gouvernement de la nouvelle présidente Violeta Chamorro et les syndicats sandinistes est montée d'un cran.

La police a fait usage de gaz lacrymogène au ministère des Affaires étrangères pour disperser une centaine de grévistes qui bloquaient l'entrée du bâtiment. Ils se sont regroupés rapidement et ont empêché le ministre, Enrique Dreyfus, de gagner son bureau le poursuivant de leurs quolibets jusque dans un restaurant voisin.

À la Banque centrale, une scène identique s'est produite, les manifestants insultant le gouverneur de la banque, Francisco Mayorga, aux cris de « demagogue ».

Le gouvernement avait donné lundi 24 heures aux fonc-

tionnaires pour reprendre le travail, sous peine de licenciement. Il a déclaré illégal le mouvement de grève illimitée observe depuis vendredi dans la fonction publique.

Les grévistes, qui demandent une augmentation de salaire de 200 p. cent et la sécurité de l'emploi, ont ignoré cet appel et la grève a été particulièrement suivie dans les ministères, les banques et les télécommunications.

Par ailleurs, Chamorro a demandé aux États-Unis d'octroyer au Nicaragua un prêt d'urgence de 40 millions \$ pour faire face à de pressants besoins de trésorerie.

« Mon pays est en faillite », écrit-elle dans une lettre adressée au président George Bush, datée de vendredi dernier.

La Maison Blanche a fait savoir que Bush n'avait pas répondu à la requête de la présidente nicaraguayenne mais l'étudiait afin de lui donner des suites satisfaisantes.

★ LA BAIE ★

L'ÉTÉ S'ANNONCE CHAUD! RAFRAÎCHISSANTS! 9⁹⁹ ET 14⁹⁹



JOLIS INTERCHANGEABLES POUR L'ÉTÉ

Confectionnée au pays, nos interchangeable affichent gaiement les couleurs de l'été: blanc, rose, bleu, menthe, havane et marine. Chemisettes en coton rayé, à pois ou à fleurs. Tailles P.M.G. 9,99 ch. Shorts, pantalons et corsaires en coton cloqué. Tailles P.M.G. Shorts 9,99 ch. Pantalons 14,99 ch.



VOS CARTES SONT MAÎTRESSES! Nous ne brouillons pas les cartes. A la Baie, vous jouissez d'un grand crédit!

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT À L'ACHAT D'UNE



9 650\$ - 850\$ RABAIS 8 800\$

323 HATCHBACK OU 323 PROTÉGÉ

CLIMATISEUR GRATUIT

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT DE 1 500\$ À L'ACHAT D'UNE



MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

626, MX-6, RX-7 OU UNE CAMIONNETTE MAZDA

VOUS NE POUVEZ ACHETER SANS AVOIR VU...

Mazda 2-20
1, Don Quichotte, Ile-Perrot
453-7220
VENTE LOCATION SERVICE PIÈCES
MIL.: 954-0120

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson